

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'informations Communales / Mai 2010



n°81

sommaire



TRAVAUX



SCHÉMA
DE STRUCTURE



POLICE



EDITO

AUX URNES CITOYENS, LE JOUR LE PLUS NOIR EST ARRIVÉ...

Ils ont osé ! En pleine crise économique, alors que leurs concitoyens, par milliers, perdent leur emploi et voient se dégrader leur pouvoir d'achat, la droite politique, soutenue par les nationalistes flamingants, a fait tomber le gouvernement.

Les conséquences à court terme sont incalculables : toutes les mesures prises pour surmonter les difficultés que nous connaissons tous et qui ne sont pas encore passées au parlement sont gelées, l'image de la Belgique est ternie auprès des investisseurs potentiels, à la veille de présider l'Union Européenne pendant six mois, nous n'avons même pas un premier ministre à proposer.

Quel gâchis ! Et tout cela, aussi, parce qu'un jeune homme inconscient et ambitieux : Alexander De Croo, tenait à se faire un prénom auprès de l'opinion publique flamande.

De quoi demain sera-t-il fait ? Les élections vont-elles apporter la solution ? Que nenni !!! La situation de chaos risque d'être irréversible. Les exigences des uns et des autres vont se radicaliser avant et après les élections. La Belgique se réveillera avec « la gueule de bois » et la Flandre plus indépendantiste que jamais. Arrêtons de rêver, les néerlandophones, même les plus modérés, ne veulent plus d'une Belgique à laquelle, seuls, les Wallons veulent encore croire. Nous allons vers une grande réforme institutionnelle. Ceux qui s'imaginent que les avancées seront négligeables, raisonnables, les modifications purement « cosmétiques », qu'on ne touchera pas à la sécurité sociale (ciment de la solidarité nationale) sont, tout à fait, à côté de la plaque.

Le concept « Belgique » sera sans doute maintenu ; il nous restera en commun : un drapeau, un roi, les « Diables Rouges » et quelques

autres témoignages de notre illustre passé.

A l'heure où j'ai demandé aux enseignants de réapprendre la Brabançonne à leurs élèves, je suis navré d'avoir à écrire ces lignes. Mais, je pense qu'il faut toujours dire la vérité aux gens. Seule la vérité nous permet d'anticiper les réalités de demain, de préparer l'avenir avec sérénité et confiance.

Et pourtant, encore une fois : « Vive la Belgique, vive le Roi ! ».



> Axel François, votre Bourgmestre

Permanences du Bourgmestre tous les samedis matin de 9h30 à 11h30

TRAVAUX

RUE NILS – RUE BRUYÈRE TOUT VENT.

Après 5 mois d'arrêt, les travaux reprennent dans un premier temps à la rue Nils. La cause de cet arrêt est due à la présence de la conduite d'eau zig-zaguant dans ces rues étroites. La profondeur de la pose de l'égout nécessite une ouverture large ce qui occasionnerait de nombreux dégâts à la conduite d'eau.

Il était donc nécessaire de poser une conduite volante afin d'assurer la fourniture d'eau à chacun. Cette pose d'une conduite à même le sol ne pouvait se faire qu'en dehors de la période de gel.

Le gros problème était de savoir qui prendrait en charge le coût de la nouvelle conduite. Sous la pression de l'Administration communale soutenue par l'IBW, un accord est intervenu avec la SWDE et la SPGE (Société publique des Gestion de l'eau- organisme gérant la mise en place des collecteurs, égouts et stations d'épuration de la Région wallonne).

Nous avons également profité de cet arrêt pour négocier, à la demande des habitants, l'installation d'une conduite de gaz pour fournir une dizaine d'habitation à la rue Bruyère Tout Vent.



Rue Bruyère Tout Vent

Nous savons que ces travaux occasionnent des désagréments surtout dans ces rues étroites et en cul-de-sac. Le service Travaux et moi-même, nous sommes présents tous les mercredis aux réunions de chantier, nous supervisons également sur le terrain les travaux et nous relayons auprès des entreprises vos différents problèmes. N'hésitez pas à nous contacter. Je peux vous assurer que tout est mis en œuvre par chacun pour que ces travaux se déroulent de la meilleure manière et au profit de tous.

Une fois terminés ces travaux amélioreront notre cadre de vie.

RUE CATALA

On s'achemine vers la fin des travaux dans cette rue. L'entreprise commence à réparer les trottoirs et les entrées chez les particuliers. Le Service travaux a terminé la pose des bordures afin d'empêcher l'écoulement des eaux de la rue vers les propriétés situées en contrebas. On en a profité pour créer un trottoir. De nombreux travaux de reprofilage des entrées seront effectués par le service Travaux.



> **Christian Fayt,**
Echevin des travaux



Rue Nils

TERMINÉS

LA RUE DES RABOTS

Reste à mettre un banc et aménager une petite dizaine de mètres en klinkers.



PARKING RUE DU CENTENAIRE

Mise en place des bordures, de parking à vélos permettant ainsi aux habitants de s'engager avec plus de sécurité sur la Nationale. Des plantes de rocailles ont également été installées.



À EFFECTUER

Depuis le début de ce mois de mai, les travaux de réfection de la rue de Baudémont ont commencé.

Fin juin, commenceront ceux de la rue de la Ferme du Pou. Ces travaux ont été reportés car la Régie des routes effectue de gros travaux de réfection de la route de Nivelles à Braine-le-Comte.

Vous savez que l'on a beaucoup parlé des nids de poule cet hiver. Chacun peut se rendre compte que notre commune a été épargnée par ces critiques. Nous continuons donc notre effort d'entretien des routes c'est pourquoi, j'ai proposé au Conseil communal le raclage de plusieurs rues de notre entité: la rue du Sart (entre l'écluse et le bief Robinson), la rue d'Hennuyères (près d'Ophain-Bois-Seigneur-Isaac), la rue du Patriote, la rue Cardinal Mercier et la rue de la Procession.

Certaines rues seront ré-asphaltées par des entreprises privées, d'autres le seront par le personnel communal en collaboration avec la commune de Rebecq afin de réduire le coût.

PARKING DU CENTRE À VIRGINAL

LE DIMANCHE 16 MAI 2010
DE 9H00 À 13H00

MARCHÉ AUX FLEURS

DISTRIBUTION GRATUITE PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE TERREAU POUR LES PERSONNES ACHETANT DES FLEURS.

DANS LE CADRE DU PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN), DISTRIBUTION GRATUITE DE SACHETS DE FLEURS SAUVAGES.

CAP 48 AU PROFIT DE L'OPÉRATION **CAP 48** **CAP 48**
UNE ORGANISATION DE LA COMMUNE D'ITTRE
INFO. CHRISTIAN FAYT, ECHEVIN DES TRAVAUX
TÉL.: 0473 78 32 68
Avec le soutien de la Région wallonne
RÉGION WALLONNE
Ed. Responsable: Christian Fayt - Echevin des travaux - Rue Planchette 2 - 1460 Ittre

MUR POSTE DE VIRGINAL



Réfection de ce mur situé près de la poste et présentant de nombreuses détériorations depuis de nombreuses années.

REMERCIEMENTS

La ville de Liège remercie le Service Travaux de la Commune de Ittre pour l'aide proposée lors de la terrible explosion de gaz de la Rue Léopold.

ENSEIGNEMENT : IL ÉTAIT UNE FOIS ...



Il était une fois une charmante école située dans un joli petit village, entouré de champs et de verdure. Elle était heureuse et voyait s'écouler les années avec plaisir : elle amusait les enfants avec sa vieille cloche qui leur rappelait à tous l'heure pénible de l'apprentissage et celle, plus amusante, de la récréation. Elle tirait sa force de ses jeunes habitants, qui pour la remercier, riaient et riaient encore.

Mais, malgré tous ses efforts, rien y faisait, cette école vieillissait à vue d'œil...

Qu'allait-elle devenir ? Ses enfants allaient-ils continuer à l'amuser ou bien s'en détourneraient-ils comme le corbeau de son fromage ? Lasse, elle commençait à douter et perdait petit à petit ses couleurs...

Alors, un jour, les habitants du village décidèrent de l'aider. Ils unirent leurs forces et, après de longues années de doutes et au bout d'une lutte acharnée, cette vieille et petite école était, enfin, devenue une grande et belle école moderne.

Celle-ci, pour remercier tous ses amis, décida de se parer de toutes les plus belles couleurs de la terre : du vert, du bleu, du rose, ...

Enfin elle pouvait continuer à amuser les enfants avec sa vieille cloche qui, elle, ne l'avait jamais quittée et qui continuera à l'accompagner pour l'éternité.

L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE PROPOSE :

Un enseignement de qualité dans un cadre rural préservé.

Un bâtiment entièrement rénové en 2010 :

- Des classes colorées, économiques (ampoules, détecteurs de luminosité, isolation optimale, panneaux solaires, ...) proposant un cadre acoustique étudié pour le travail de groupe.



- Une grande salle de gymnastique moderne et entièrement équipée.



- Un accès aisé pour les personnes à mobilité réduite (rampe et ascenseur).
- De multiples activités tout au long de l'année (excursions, divers projets de collaboration avec les organisations de la région, Fancy-Fair, marché de Noël ou de printemps, ...).
- Fournitures scolaires de base offertes à la rentrée (classeur, cahiers, ...).
- Un cours de natation dès la 1^{ère} maternelle.
- Organisation de cours de psychomotricité dans le cycle maternel.

- Lecture par une logopède de contes et comptines dans les classes maternelles.
- Organisation de cours de remédiation de la 1^{ère} à la 6^{ème} année primaire (4h/semaine).
- Un cours de néerlandais dès la classe d'accueil.
- Un cours de secourisme en 5^{ème} et 6^{ème} primaire, avec obtention d'un brevet « Benjamin secouriste ».
- L'organisation de classes de dépaysement tous les 2 ans (classes vertes, classes de mer, classes de langues et classes de neige).
- L'organisation d'un repas chaud ainsi que d'un « bar du frais » sur le temps de midi (composé d'un menu diététique proposé par le CPAS).
- La distribution de soupe gratuite pour tous pendant le temps de midi (de novembre à mars).
- Une garderie du matin gratuite à partir de 6h45 et garderie du soir payante jusqu'à 18h30.
- L'étude payante (1€/h) organisée par les enseignants.

CE QU'EN PENSENT NOS ENFANTS :

« Super ascenseur, supers professeurs, super un jour, super toujours ! » **Elise**

« L'école communale est toute nouvelle. Avec ses panneaux solaires, nous économisons l'énergie » **Maxime**

« Des classes toutes en couleurs, avec de supers professeurs ! » **Léa G.**

« De grandes classes qui ont trop la classe ! » **Marine**

« Une super salle de gymnastique, avec un professeur super sympathique ! » **Céline**

« On se croirait dans un collège » **Antoine**

> **Virginie Haine, directrice ff**

INFORMATIONS

Inscription sur rendez-vous au bureau :
067/64 71 22 - ecolcomittre@gmail.com

LA RÉOUVERTURE DES MUSÉES D'ITTRE



Le Musée du Folklore appartenant au Conseiller communal Jean-Paul Cayphas et la Forge-Musée, qui est géré par le Syndicat d'Initiative, vont bénéficier, d'ici quelques mois, de l'ouverture permanente du Musée « Marthe DONAS ».

Situé dans l'ancienne chapelle des Sœurs de l'Enfant Jésus qui fait partie de l'Espace Bauthier, ce musée abrite pour l'instant plus d'une dizaine d'œuvres picturales de cette artiste moderniste dont la famille a occupé le Château Bauthier pendant l'entre-deux guerres.

Principale représentante belge cubiste et l'une des premières artistes abstraites belges reconnue internationalement, les œuvres de Marthe DONAS sont mondialement connues. La collection rassemblée à

Ittre est l'une des plus grandes concentrations de toiles de l'artiste rassemblées à ce jour en Belgique.

Un comité scientifique composé d'experts qualifiés d'Ittre et d'ailleurs travaille actuellement à la promotion et l'enrichissement du patrimoine du musée. La promotion passe par la réalisation d'une vidéo consacrée à la vie et à l'évolution picturale de l'œuvre de Marthe Donas. Cette vidéo d'un vingtaine de minutes sera finalisée d'ici quelques semaines et pourra être projetée en boucle au sein même du Musée. Quant à l'enrichissement du Musée, il passe par un agrandissement des surfaces d'exposition de la Chapelle et la négociation avec la Fondation Marthe DONAS, menée par la fille de l'artiste, M^{me} F. Francke Van Meir, d'une mise à disposition supplémentaire de toiles et de dessins retraçant toutes les grandes étapes de l'évolution picturale de Marthe Donas.

L'ouverture aura lieu d'ici quelques mois et Ittre verra pour l'occasion son musée du folklore ainsi que la Forge-Musée réouvrir de façon permanente leurs collections aux visiteurs. En effet, ils seront accessibles tous les week-ends aux individuels et sur réservation en semaine pour les groupes grâce à une équipe de bénévoles dynamiques à laquelle d'autres peuvent se

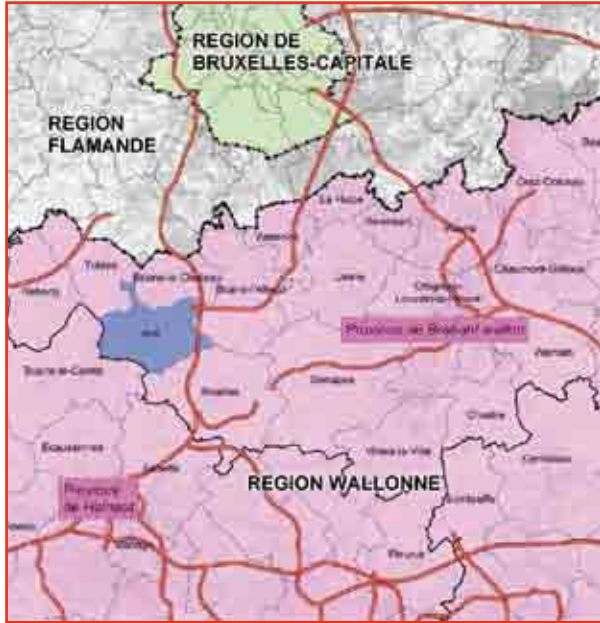
joindre (plus d'informations au Syndicat d'Initiative : 067/64 87 74). Les bénévoles seront formés par Gerda Van den Bulck (Conservatrice de la Forge-Musée), Jean-Paul Cayphas (Propriétaire du Musée du Folklore) et Yvonne Joyeux (membre du comité scientifique du musée Marthe Donas).



Cette ouverture conjointe des trois musées sera une vitrine touristique et culturelle indéniable pour la Commune qui, jusqu'à maintenant, compte essentiellement des promeneurs sur ses jolis chemins de campagne ou des visiteurs participant aux divers événements organisés, notamment, par le Syndicat d'Initiative ou le Centre Culturel.

> **Catherine Corman, Syndicat d'Initiative d'Ittre et Claude Debrulle, Echevin du Tourisme et de la Culture**

SCHÉMA DE STRUCTURE



QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DE STRUCTURE ?

Le Schéma de Structure Communal est un « document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal » (art. 16 à 18 du CWATUP).

QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

Son objet est de définir une politique d'aménagement du territoire dans le cadre d'un projet de développement communal. Ce projet doit respecter les dispositions du plan de secteur et tenir compte des moyens communaux.

QUEL EST SON STATUT ?

Le Schéma de Structure Communal est un document indicatif : il n'a donc pas de valeur légale. Cependant, l'autorité communale doit s'y conformer sauf si des circonstances particulières le justifient. Tout écart par rapport aux dispositions du Schéma de Structure Communal devra être dûment motivé.

QUEL EST SON CONTENU ?

Le schéma de structure communal comporte deux parties :

- 1. un inventaire de la situation existante** (cartes, rapports d'analyses) permettant d'évaluer les potentialités ainsi que les déficiences et contraintes ;
- 2. des options** (littérales et cartographiques) et des recommandations qui doivent concerner notamment l'affectation du sol (en affinant le plan de secteur), la programmation de la mise en oeuvre de certaines zones et/ou mesures d'aménagement, la localisation des principaux équipements et infrastructures et la gestion des déplacements locaux.

QUI DÉCIDE QUOI ?

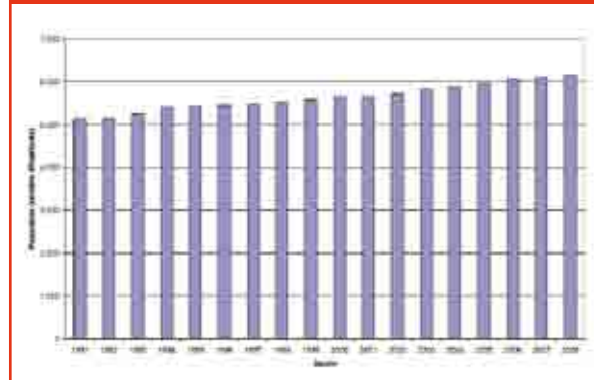
Le lancement d'un schéma de structure est décidé par le pouvoir communal. Son élaboration a été confiée à un auteur de projet. Avant son approbation définitive par le Conseil communal, le projet de schéma de structure fera l'objet d'une enquête publique. Il devra également être soumis pour avis à la C.C.A.T.M. et à l'administration wallonne de l'aménagement du territoire.

QUELLES SONT LES OPTIONS PRIORITAIRES QUE LE SCHÉMA DE STRUCTURE SOUMET À L'APPRÉCIATION DE LA POPULATION ?

REM : les différentes options sont citées mais il n'y a pas d'ordre de priorité entre celles-ci.

1. OPTIONS A : Maîtriser la croissance de la population communale, en veillant à préserver la mixité sociale, le maintien des jeunes générations dans nos villages et l'accueil de nouveaux résidents dans un souci de maîtrise de l'urbanisation et de renforcement de la structure spatiale.

Evolution de la population d'Ittre de 1991 à 2008 (source : INS)



2. OPTIONS B : Assurer la conservation et la valorisation du patrimoine paysager et bâti. Préserver et renforcer la qualité du cadre de vie communal, et assurer le confort des résidents et des visiteurs.

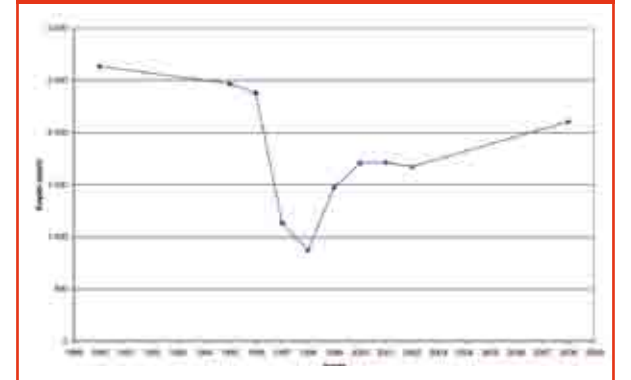
3. OPTIONS C : Préserver et valoriser les nombreux espaces de grande qualité environnementale (écologique) identifiés au sein du territoire communal.

4. OPTIONS D : Affirmer la commune d'Ittre comme un village de production culturelle et de vie associative et comme un lieu propice à la détente et aux loisirs, dans le cadre et le respect des grandes qualités environnementale, patrimoniale et paysagère présentes sur son territoire.

5. OPTIONS E : Assurer le maintien d'un espace agricole durable au sein d'un espace rural multifonctionnel et au service d'une agriculture moderne de 'produits-services'.

6. OPTIONS F : Permettre la croissance de l'emploi et l'implantation de nouvelles activités dans le cadre et le respect de son environnement, de son patrimoine et de son paysage.

Evolution de l'emploi salarié à Ittre (source : ONSS)



7. OPTION G : Assurer une réponse aux besoins de la population en termes de services et d'infrastructures, tout en respectant le cadre rural du territoire communal.

Bref développement des axes stratégiques de ces options :

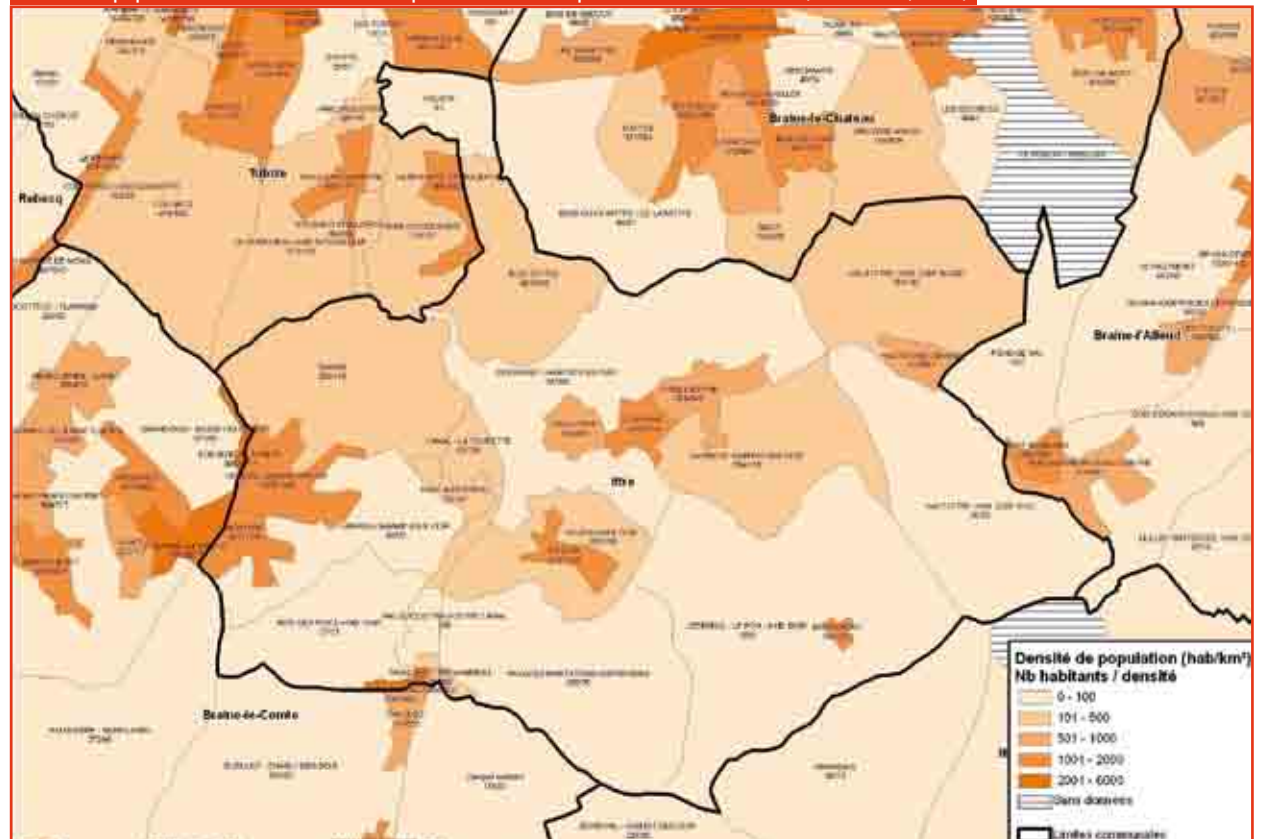
1. OPTIONS A :

- Réhabiliter les zones d'habitat existantes et y offrir de nouvelles disponibilités foncières.
- Urbaniser dans le respect des paysages et des milieux de grande qualité.
- Favoriser un accès équitable au logement.

2. OPTIONS B :

- Préserver la qualité paysagère et les vues.
- Améliorer les situations dégradées ou insatisfaisantes dans le respect des caractéristiques paysagères et urbanistiques locales.
- Mettre en valeur, réhabiliter, rénover et enrichir le patrimoine bâti.
- Empêcher la trop grande dispersion des constructions.

Densité de population et nombre d'habitants par secteur statistique de la commune d'Ittre (source : INS, 2006)





3. OPTIONS C :

- Préserver, gérer et renforcer le réseau écologique.
- Apporter des corrections aux espaces dégradés, notamment au niveau des cours d'eau pollués ou des espaces de fond de vallée et améliorer les liaisons entre les zones d'intérêt majeur.
- Tendre vers une urbanisation responsable et intégrée à son milieu.
- Protéger les cours d'eau et les eaux souterraines.
- Impliquer la population dans la gestion environnementale communale.

4. OPTIONS D :

- Valoriser les initiatives durables qui visent à faire d'Iltre une commune à vocation culturelle et associative.



- Développer les zones ci-dessous pour en faire des pôles d'activités culturelles et de loisirs :
 - le hameau de Fauquez, du canal au bois des Rocs,
 - le hameau de Baudémont et une partie du golf de la Tournette,
 - le village de Virginal-Samme,
 - le village de Haut-Iltre,
 - l'espace du canal et du port de plaisance,
 - le Grand Closin.
- Renforcer les relations et communications entre ces pôles pour valoriser l'ensemble du territoire communal.
- Répondre à la demande de loisirs «verts» et créer les conditions nécessaires à son développement.

5. OPTIONS E :

- Garantir la pérennité d'un espace agricole de qualité, en limitant la pression de l'urbanisation.



- Accueillir d'autres fonctions dans les zones agricoles ayant pour objectif une diversification et une revitalisation de ce milieu agricole.
- Respecter les spécificités paysagères et environnementales lors de développements de l'activité agricole.
- Veiller à la préservation et à l'entretien des haies et chemins creux.

6. OPTIONS F :

- Favoriser l'activité économique légère et intégrée aux pôles d'habitat.
- Favoriser l'implantation des entreprises dans les zones urbanisables réservées et équipées à cet effet.
- Réfléchir quant à la mise à disposition de nouveaux espaces pour l'activité économique en tenant compte de l'accessibilité modale.
- Déterminer les zones d'accueil de l'activité économique, et les conditions d'intégration dans le tissu rural existant, dans le respect de l'environnement.
- Encourager le tourisme par la mise en évidence des nombreuses spécificités locales.

7. OPTIONS G :

- Maîtriser la mobilité en vue d'atteindre un équilibre entre la satisfaction de la demande de déplacement et la préservation du cadre de vie.
- Poursuivre la réorganisation du réseau de voiries pour améliorer l'accessibilité de l'ensemble de la commune et pour limiter les nuisances liées à la circulation. Un Plan Communal de Mobilité (PCM) est en cours comme dans les communes limitrophes.



- Développer les réseaux « doux ».
- Compléter rapidement le réseau d'égouttage afin de limiter les rejets d'eaux usées dans les ruisseaux et notamment le Ry Ternel.

Ce mardi 27 avril 2010, le Conseil communal a approuvé, en première lecture, ce projet de schéma de structure par 9 voix pour (majorité) et 8 abstentions (minorité).

Le Collège communal entame maintenant les différentes consultations (CCATM, Fonctionnaire Délégué, C.W.E.D., ...).

> Claude Debrulle, Echevin de l'information

VOYAGE À GAND, CINQ CENTS ANS APRÈS CHARLES QUINT !

Jeudi, 22 avril, 67 seniors franchissaient « courageusement » la frontière linguistique pour visiter la belle ville de Gand. Après un petit détour par Zaventem, nous arrivions à Gand avec ½ heure de retard.

Heureusement, comme d'habitude, Arthur avait tout prévu et les guides nous attendaient pour nous faire découvrir le centre historique, la cathédrale Saint Bavon et son célèbre « Agneau Mystique ».

Après un intermède gastronomique à la Halle Aux Viandes et son incontournable « Waterzooi », nous reprenions la route des canaux. Située au confluent de la Lys et de l'Escaut, Gand offre un joli réseau de canaux qui se fauillent entre les bâtiments anciens et les demeures patriciennes, vestiges d'un passé prestigieux. A 15 heures, quartier libre et la dernière « pintje » à la terrasse d'un café, au milieu des touristes, des étudiants, avec un ciel bleu azur et pas de « BHV » à l'horizon...

> Axel François, Echevin des Aînés

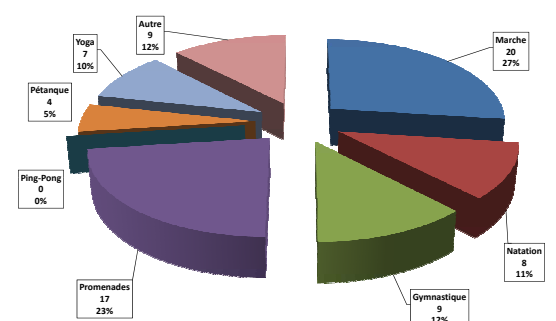


LES SPORTS POUR SENIORS

Vous êtes déjà nombreux à nous avoir renvoyé le talon concernant les sports que les Seniors voudraient pratiquer. Il en ressort que la marche et les promenades sont fortement demandées (50% des réponses) mais aussi la gymnastique douce, la natation et le yoga.

Nous allons rencontrer rapidement les responsables de clubs sportifs et associations pour mettre en route des programmes adaptés aux besoins et desiderata de nos Aînés. Nous vous donnerons très bientôt des nouvelles du début des activités.

> Axel François, Echevin des Aînés





ITTRE, VILLAGE DE LA BONNE ORTHOGRAPHE



Il y a déjà six ans, avait lieu à Virginal le premier concours d'orthographe auquel Monsieur Gustave Barbier, ancien préfet de l'Athénée de Nivelles et bourgmestre d'Ittre a accepté de donner son nom. Cette année, encore près de 70 élèves et une bonne dizaine d'écoles participaient à l'épreuve. Arthur Deghorain, de sa voix claire et posée de directeur d'école présentait aux élèves le texte suivant : « Andersen, La Malle volante

LES PIÈCES D'OR

Il était une fois un marchand qui était si riche qu'il pouvait paver toute la rue avec des pièces d'argent... Mais il n'y songeait pas, il savait employer son argent autrement. Et puis, il mourut. Son fils eut alors tout son argent, et vécut joyeusement, il allait au bal masqué chaque nuit, faisait des ricochets dans la mer avec des pièces d'or, en sorte que l'argent filait. Quand il n'eut plus que quatre sous, ses amis ne se soucièrent plus de lui, puisqu'ils ne pouvaient se promener avec lui ni dans les rues ni sur les places, mais l'un d'entre eux, qui

était bon, lui envoya une vieille malle, et dit : Fais tes paquets ! C'était très bien, mais il n'y avait rien à mettre dans la malle, alors il s'y mit lui-même. »

Treize lauréats (dont trois sans faute, ce qui n'était jamais arrivé auparavant), seront récompensés et félicités par le Collège Communal le vendredi 21 mai à Ittre (19h30), au château Bauthier et dans le parc s'il fait beau... A remarquer que depuis cette année une initiative similaire à la nôtre a vu le jour dans l'Est du Brabant wallon. Nous nous en réjouissons. Le mouvement pour la défense de la bonne orthographe s'élargit.

ET LES ADULTES AUSSI...



Le samedi 24 au matin, cela avait été au tour des adultes de tester leurs connaissances. Le texte que voici était parsemé d'embûches qui ne perturbèrent pas trop nos 21 candidats, puisque pas moins de dix d'entre eux firent moins de cinq fautes ; ce qui est un résultat d'ensemble particulièrement digne d'éloges

« Joyeux printemps.

Salut, joyeux printemps, toi qui propages à travers la nature tout entière les frissons avant-coureurs du renouveau ! Déjà, le brouillard se résout en perles sur les branches et les rayons du soleil font paraître plus fraîches les teintes bleu clair dont se colorent les hauteurs du ciel. Dès les premiers beaux jours, les perce-neige se sont empressées d'ouvrir leurs clochettes délicates. Quoi que les giboulées déploient parfois furtivement quelques ombres sur les clartés printanières, la lumière rit à travers l'ondée ; à ce signe on se convainc que les frimas et les tristesses de l'hiver s'en sont allés et se sont dissipés sous le souffle des zéphirs.

Les premières violettes qu'on a vues éclore au pied des haies, les corolles jaune clair des narcisses, les pétales festonnés des primevères, les chatons des saules douillettement emmitoufflés nous annoncent les floraisons nouvelles et leurs parfums subtils.

Les aubépines se vêtent de blanc, l'herbe est constellée de pâquerettes fraîches écloses, les ruisseaux courent plus jaseurs et plus cristallins. Partout, les prés, les bois, les coteaux, les collines se sont habillés d'une tendre verdure. Il n'y a pas un coin de paysage qui ne soit embelli et où l'on ne voie s'épanouir avec les fleurs la gaieté de la jeune saison. »

La cérémonie de remise des récompenses se fera en même temps que celle des enfants.

> **Votre bourgmestre : Axel François**



EXPRESSION POLITIQUE : P.A. GROUPE CITOYEN D'ITTRE

« UNE ÉOLIENNE DANS MON JARDIN » LE PARC ÉOLIEN : APPROCHE LOCALE, COHÉRENTE ET DÉMOCRATIQUE



Suite au projet d'un parc éolien sur le site de la Ferme du Pré à Haut-Ittre, nous voulons préciser la méthode sur laquelle nous nous engageons pour répondre à nos options fondamentales en matière de bonne gouvernance.

PAS DE DÉCISION SANS MISE À PLAT DE LA QUESTION

Pour tout problème important touchant directement la vie des habitants et/ou ayant un impact de longue durée, une démarche spécifique doit être suivie. La législation l'oblige, mais il est du choix des autorités publiques d'élargir le champ d'action des investigations et contrôles.

C'est typiquement le cas pour les parcs éoliens, la carrière et aussi la route.

A ce stade, P.A. au sein de la majorité ne prend pas encore position en matière de parc éolien, contrairement au problème de l'exploitation de la carrière ou du tracé de la route tel que proposé par la Région Wallonne pour lesquels nous nous exprimons fermement par la négative car les données fournies ne nous apparaissent pas valables.

SUR QUELLE BASE ALLONS-NOUS ORIENTER NOTRE OPTION VIS-À-VIS DU PARC ÉOLIEN ?

Deux axes sont mis en chantier :

1. L'analyse des études et rapports élaborés scientifiquement par des sources dignes de foi, multidisciplinaires et diversifiées. Cette analyse doit déboucher sur une synthèse amenant la compréhension des certitudes, des oppositions et des inconnues. Le poids relatif de ces différents aspects nous donne une première orientation pour le suivi.

La qualité du suivi de l'étude et la mise à disposition des données et résultats de façon la plus large

possible doivent donner la réelle transparence à la gestion du sujet.

2. L'interrogation de la sensibilité des habitants sur la problématique, après la mise à disposition d'une information suffisante et honnête – c'est-à-dire : restant en phase avec les objectifs et le contenu du projet. Interroger le citoyen n'est le convaincre de la validité du projet, mais bien l'aider à y réfléchir en toute honnêteté intellectuelle sans se limiter au périmètre de son jardin.

Deux initiatives ont déjà été prises par le Collège Communal :

- le 25 juin 2009 : organisation d'un débat public mettant en présence les acteurs actifs sur le sujet (promoteurs, groupements favorables, groupements opposés, ...),
- d'ici fin juin 2010 : organisation d'un sondage sur base d'un questionnaire mis au point par un groupe de spécialistes complété par des citoyens. Cette démarche est pilotée par des universitaires indépendants du projet.

S'informer, comprendre et s'exprimer, sont les clés de la **démocratie participative**. Chaque citoyen peut décider de s'y impliquer. L'autorité doit donner les moyens de la mettre en œuvre.

PAS DE PROGRÈS SANS SOLIDARITÉ

PA croit dans la maturité politique du citoyen. Personne n'aime devoir supporter des nuisances ou parfois plus simplement changer ses habitudes, mais l'évolution est parfois à ce prix. C'est aux responsables à veiller à l'équilibre dans la répartition des gains et des nuisances. Ces dernières doivent être minimisées dans toute la mesure du possible et, en tout cas, justifiées.

Cette solidarité entre citoyens est le gage d'un meilleur bien-être face aux défis qui se présentent.

PAS D'ABOUTISSEMENT SANS CONCERTATION

Si les données issues de l'étude scientifique sont positives et que l'avis des citoyens consultés globalement ou sélectivement va dans un sens favorable au projet, il appartient à la sphère politique d'opter pour la poursuite de la démarche ou à contrario, de bloquer son avancement en attendant d'éléments neufs permettant un nouveau tour de carrousel.

Lorsque la démocratie participative a fonctionné, les acteurs de la démocratie représentative poursuivent la mise en œuvre des solutions. C'est à ce stade que les organes représentatifs : Collège et Conseil communal essentiellement mettent les résultats en débat et décident des suites à mener à bien.

Alors seulement, nous voulons un vrai débat entre les représentants politiques, dans la clarté, pour conduire aux meilleures solutions en toute connaissance de cause.

Lorsque la procédure légale est lancée, chacun peut s'insérer dans le traitement au moyen des phases d'enquêtes publiques et des recours éventuels auprès des juridictions désignées.

Nous tenons à ce que l'information sur ses différentes phases soit largement diffusée. Le Petit Tram et les pages du Bulletin Communal sont les principaux vecteurs auxquels vous devez être attentifs.

ENFIN

P.A. veut être le « gardien » de la méthode pour que la participation, la transparence et la solidarité soient développés en permanence au sein des instances politiques de notre village. Nous remercions tous ceux qui, à leur niveau, œuvre avec conviction dans ce contexte de bonne gouvernance.

> **Pour PA, Georges Braive**



2 VÉTÉTISTES A L'ANTENNE DE ITTRE



L'inspecteur principal Daniel DENYS est un chef d'antenne heureux ! En effet, dès que le soleil pointe son nez, deux des inspecteurs de quartier de l'antenne de Ittre patrouillent en VTT dans la commune.

L'inspectrice, Fabienne DELESTIENNE, originaire de Ittre, est très connue dans la localité. Elle y a fait ses études primaires à l'école libre et toute sa famille y réside toujours.

Son quartier attitré et son endroit de prédilection est constitué de Ittre et Haut-Ittre. Elle est une fervente adepte de la « petite reine ».

« J'aime beaucoup patrouiller en VTT, nous déclare Fabienne. En effet, les gens sont plus faciles à aborder que lorsqu'on circule en véhicule de police.



Le contact entre les Ittrois et la police est encore plus convivial, on se sent plus proche de la population. »

L'inspecteur Gino BORTOLIN est quant à lui l'inspecteur de quartier de Virginal. Il est également moniteur de tir pour la zone de police Ouest Brabant wallon. Lui aussi s'est pris de passion pour le VTT.

« Dans Vesnau, je rencontre souvent d'autres vététistes qui sont étonnés de voir un policier circuler parmi eux. Le contact est toujours très positif. J'aime particulièrement patrouiller le long du canal et du port à la rencontre des pêcheurs et promeneurs. »

En plus d'un contact aisé avec la population, ce moyen de locomotion doux facilite la circulation dans les chemins peu ou pas accessibles en voiture. Pensons tout particulièrement aux chemins de halage, aux chemins vicinaux, voire aux abords des champs afin de mener la lutte contre les dépôts clandestins¹.

Beaucoup des missions remplies par un inspecteur de quartier peuvent l'être en VTT pour peu que la météo le permette. Ainsi, ces deux policiers surveillent les maisons en l'absence de leurs habitants partis en vacances ou pour tout autre raison d'ordre professionnel ou personnel.

« Partez rassurés en vacances » est un service offert à la population par votre police locale².

Renforcer les gardiens de la paix aux sorties des écoles et accompagner les écoliers vers les plaines de jeux ou lors de « journées balades » sont des missions particulièrement prisées par nos deux vététistes.

Certains services d'ordre sont particulièrement adaptés au VTT tels la procession du 15 août ou les journées du patrimoine.

Oui, décidément, l'inspecteur principal Daniel DENYS a toutes les raisons d'être content de ses « troupes » et nous précise : « Ces policiers disposent d'une tenue spécifique très identifiable afin de garantir leur sécurité et de permettre aux citoyens de voir qu'ils ont directement à faire à des policiers. »

Alors n'hésitez pas à leur faire un petit signe lorsque vous les rencontrerez sur les routes vallonnées de la commune.

> Muriel DELEN, Inspectrice principale Responsable communication - Zone Ouest Brabant wallon

¹ Art.73 du RGP passible d'une amende administrative allant jusqu'à 250 euros ainsi que la remise en état aux frais et risques du contrevenant.

² Vous pouvez introduire une demande auprès de votre antenne de police : Rue Neuve 13 à 1460 Ittre
Tél.: 067/ 64 75 78 - Fax : 067/ 64 93 76
Jours et heures d'ouverture :
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 08h à 12h.
Les mercredis de 08h à 12h et de 12h30 à 16h.
Les samedis de 09h à 11h.



CONTRÔLE RUE HAUTE - «CIRCULATION LOCALE»

	Véhicules contrôlés	Avertissements
2/18/2010	3	3
2/19/2010	5	4
2/20/2010	1	1
3/1/2010	6	6
3/3/2010	4	2
3/5/2010	2	1
3/8/2010	3	1
3/9/2010	5	2
3/10/2010	3	1
3/11/2010	1	0
3/15/2010	3	1
3/16/2010	2	0

ANALYSE DE TRAFIC RUE DU BILOT

	Nbre de véhicules	Heures	Vitesse
3/29/2010	9	16h30 à 19h00	30 à 50 km/h
3/30/2010	10	08h00 à 16h00	20 à 40 km/h

CONTRÔLES DE VITESSE DU 1/01/2010 AU 15/03/2010

Lieu	Nbre véhicules	Nbre infractions	% Infractions
Rue de Samme (50km/h)	1177	137	11,6%
Rue de Samme (70km/h)	637	19	3,0%
Rue de Huleu (50 km/h)	945	217	23,0%
Rue du Centenaire (30 km/h)	382	134	35,1%
Rue Les Fonds (50km/h)	96	5	5,2%

PROJET DE SABLIERE À ITTRE ET BRAINE-LE-CHÂTEAU

L'étude d'incidences, portant sur l'opportunité d'une modification du plan de secteur, est en cours depuis le 1^{er} février 2010.

Celle-ci a été demandée par la Région wallonne en 2009. Cette première partie de l'étude doit être clôturée pour fin avril 2010.

A ce stade, nous n'avons pas d'informations complémentaires. Le Collège communal a transmis aux auteurs de l'étude d'incidences divers documents, dont la position officielle du Conseil communal du 1^{er} juillet 2008, qui s'oppose au projet de carrière, ainsi que l'avis négatif du Conseil consultatif de l'économie locale et de l'emploi durable du 12 mars 2008.

Nous restons dans l'attente du suivi de cette première étude et des décisions ministérielles qui en découlent. Ceci n'est que le début d'une longue procédure. Le Collège restera attentif, vigilant et tout à fait opposé à ce projet. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

> Pour le Collège, Marie-claire Godeau-Bougard, Echevine de l'urbanisme

NAISSANCES

VANCUTSEM CORALIE : née à Braine-l'Alleud, le 3/10/10

ADANT MAUD : née à Ottignies Louvain-la-Neuve, le 3/15/10

BUEKENS LÉO : né à Soignies, le 3/17/10

VASAPOLLI THÉO : né à Hal, le 3/25/10

COURBET JULIETTE : née à Braine-l'Alleud, le 4/2/10

MOMMENS VALENTINE : née à Etterneek, le 4/4/10

MORLACCI ANTONIO : né à Ath, le 4/6/10

WYPYCH LÉA : née à Braine-l'Alleud, le 4/9/10

SCLACMENDER HUGO : né à Uccle, le 4/15/10

VAN PARYS MAEVA : née à Soignies, le 4/20/10

DÉCÈS

DETRY MARIE-JOSÉE : décédée à Tubize, le 4/5/10

WAGNON FERNAND : décédé à Ittre, le 4/6/10

BIÉLANDE MARIA : décédée à Ittre, le 4/11/10

STRYCKMAN LOUIS : décédé à Ittre, le 4/13/10



> Marie-Claire Godeau-Bougard,
Officier de l'Etat-civil

LE SIDA, PARLONS-EN !



En effet, on n'attire plus assez l'attention sur ce fléau, ses conséquences, la protection indispensable.

Aujourd'hui encore, vivre avec le SIDA est extrêmement difficile ; Il faut savoir que les traitements ne guérissent pas, ils stabilisent, prolongent mais s'ils diminuent les complications dues à la maladie ils engendrent des effets secondaires non négligeables.

SURTOUT IL FAUT PENSER A LA PROTECTION

C'est pourquoi pendant quelques mois nous

allons faire insérer dans le bulletin communal une illustration afin que de bonnes habitudes s'ancrent dans les esprits, que la protection devienne un rituel.

Et si toutefois on a été imprudent il ne faut pas hésiter à en parler à un médecin.

Plus d'infos :

Aide Info Sida : 0800 /20 120 ou

Plate-forme Prévention Sida : info@preventionsida.org La ligne HOLEBI : 0800 /99 533

A noter aussi qu'actuellement on recense trois nouveaux cas par jour en Belgique. Avec plus de 1.000 nouveaux cas par an, le nombre de contamination par VIH dépasse celui de 1992, lorsque le virus faisait la une de l'actualité.

Le Conseil consultatif des Affaires sociales

ANIMATIONS VACANCES

Vous êtes intéressés par nos Animations Vacances, les stages organisés en collaboration avec l'Administration Communale ou encore les activités extrascolaires ?

Vous avez une adresse mail et vous aimeriez recevoir les informations et/ou documents d'inscription de manière directe ? Alors, renvoyez nous ce message par mail à l'adresse suivante : f.joris@ittre.be

Je soussigné(e)

Parent de

Domiciliée à :

rue n°

Élève de l'école.....

de

Souhaite recevoir les informations concernant :

- Les Animations Vacances de l'Administration Communale
- Les stages en collaboration avec l'Administration Communale
- Les activités extrascolaires de l'Administration Communale
- L'accueil « garderie » durant les vacances scolaires à la « Maison Chabeau »



LES ANIMATIONS VACANCES DE CET ÉTÉ 2010 AURONT LIEU DU 5 AU 16 JUILLET ET DU 16 AU 27 AOÛT

INFO : IMPÔTS 2010

Nous informons la population que des Agents de l'Administration des impôts seront à votre disposition pour vous aider à compléter votre déclaration d'impôts pour l'exercice 2009.

A VIRGINAL : salle polyvalente le 21 juin 2010 de 9h à 12h

A ITTRE : Centre administratif, rue de la Planchette 2, le mardi 22 juin 2010 de 9h à 12h.

> P. Pierson, le Secrétaire communal

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Nous sommes à la recherche d'un professeur de physique/chimie en pour renforcer notre équipe dans le cadre du « Soutien à la réussite scolaire ».

Si vous disposez de quelques heures, veuillez prendre contact avec :

Frédérique Joris : 067/79 43 38 ou f.joris@ittre.be

Pour nos enfants, merci d'avance.

Prochain Conseil Communal

LE MARDI 25 MAI 2010 À 19H, SALLE DES MARIAGES - GRAND PLACE ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : Claude DEBRULLE, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : Angel Antuna

Graphisme et mise en page : Delphine Delattre d'Inform'Action asbl

Impression : Imprimerie Delferrière